

ASSEMBLÉE PAROISSIALE DU 25 mars 2025

Conseil de paroisse :

Présents : M. Benoît Chobaz, président
M. Bruno Clerc, vice-président
Mme Cristina Marques
Mme Laure Mussilier
M. Luc Mo Costabella
M. le curé Daniel Agbeti
Mme Stéphanie Oberson, caissière
Mme Anne-Françoise Phillot, secrétaire

Commission financière :

Présents : M. Christophe Girard, M. Jean-Marc Fasel, M. Marc Delabays

Paroissiens :

Présents : 24 personnes
Excusés : M. Bertrand Menétrey, MM. Samuel et Ludovic Oberson,
Mme Christiane Clerc, Mme Pascale Chobaz, M. Olivier Amstutz,
Mme Françoise Genoud.

L'assemblée débute à 20h18

Accueil et prière

Le président accueille les membres de l'assemblée et les remercie pour leur présence et pour leur intérêt pour les choses paroissiales. Il propose un moment de silence et de recueillement et transmet à la parole à l'Abbé Daniel Agbeti pour la prière.

Le président présente le tractanda de l'assemblée en relevant que cette dernière a été convoquée selon l'art. 12 du règlement sur les paroisses, par avis dans la Feuille officielle du 7 mars 2025 et par affiche aux piliers publics 15 jours avant l'assemblée.

Ordre du jour :

1. Constitution de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (ne sera pas lu)
3. Rapport du Conseil de paroisse
4. Comptes 2024, rapport de la Commission financière, approbation
5. Message de M. le curé
6. Divers

Le tractanda ne faisant l'objet d'aucune remarque, le président procède au premier point :

1. Constitution de l'assemblée

Deux scrutateurs sont nommés : M. Claude Genoud et Mme Anne Stern.

Il rappelle que seules les personnes catholiques de plus de 16 ans, habitant le territoire paroissial de Romont, ont le droit de vote. Selon l'art. 19, les conseillers de paroisse et le curé ne peuvent pas voter les comptes.

Sur les 24 paroissiens présents, 22 ont le droit de vote, la majorité absolue est de 12 voix. Pour les comptes, la majorité absolue est de 9 voix.

41 Il n'y a pas de remarques sur la constitution de l'assemblée, elle peut dès lors valablement
42 délibérer.

43 **2. PV de la dernière assemblée**

44 Comme annoncé sur la convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée du
45 10 décembre 2024 n'est pas lu. Il pouvait être consulté sur le site internet, au secrétariat ou
46 30 minutes avant l'assemblée.

47 Il n'y a pas de remarque sur ce procès-verbal, il est accepté à l'unanimité.

48 **3. Rapport du Conseil de paroisse**

49 Le président annonce que chaque conseiller va présenter son rapport pour les événements
50 de l'année 2024, selon l'ordre de la comptabilité, soit :

51 **Affaires générales**

52 Le président présente l'évolution des catholiques en 2024.

53 Catholiques au 31 décembre : 3'249

54 Sorties totales de l'Eglise : 43

55 Sorties partielles de l'Eglise : 7, la personne sort des Corporations ecclésiastiques, mais
56 reste fondamentalement dans la foi catholique.

57 Nouveaux arrivants : 28

58 Soit une diminution de 22 catholiques.

59 En 2023, 60 sorties avaient été enregistrées, principalement à la suite du rapport sur les
60 affaires d'abus sexuels. Il s'agissait de la première diminution du nombre de catholique dans
61 la paroisse, la différence entre les entrées et les sorties était de moins 30.

62 Le Conseil a siégé à 24 reprises durant l'année, soit environ une semaine sur deux. Le
63 président remercie les conseillers et conseillères pour leur fidélité aux séances, ainsi que
64 pour toutes les réunions hors conseil nécessaires pour :

- 65 - la gestion des bâtiments avec les maîtres d'ouvrage, en particulier pour la collégiale et le
- 66 bâtiment St-Charles,
- 67 - la représentation auprès des sociétés ou des groupes paroissiaux,
- 68 - les séances avec le personnel de la paroisse.

69 Il remercie chacun pour la bonne entente et l'esprit de collégialité qui règne dans le Conseil.

70 Il adresse également ses remerciements à M. l'abbé Daniel Agbeti, curé-moderateur, qui
71 participe régulièrement aux séances du Conseil ainsi qu'à la secrétaire et à la caissière pour
72 l'immense travail réalisé avec un très grand professionnalisme.

73 Le président rappelle les dicastères des conseiller(e)s :

- 74 - Mme Laure Mussilier : Ferme, dons et relations avec les sociétés, chapelle Ste-Anne dès
- 75 que la donation deviendra effective.
- 76 - M. Bruno Clerc : Vice-président, St-Charles
- 77 - Mme Cristina Marques : Collégiale
- 78 - M. Luc Mo Costabella : Cure et pastorale
- 79 - M. Benoit Chobaz : Président, Affaires générales, finances et archives

80 **St-Charles**

81 M. Clerc relève que les imposants bâtiments St-Charles, qui dominent fièrement le haut de
82 Romont, ont besoin d'un suivi constant. Les nombreux locataires et utilisateurs doivent être
83 accueillis dans un lieu proposant de nombreuses solutions.

Il profite de remercier la secrétaire, avec qui il passe pas mal de temps, pour le travail qu'elle accomplit en gérant les nombreuses locations liées à la pastorale, aux cours de yoga, aux cours de langues de l'UNIPOP, aux différentes chorales, etc. Sans compter les demandes d'installation de divers équipements dans les différentes salles, ainsi que les programmations des badges d'entrée et des horaires des cylindres de portes.

Durant les travaux du réfectoire, il a fallu organiser et déplacer les locations qui ne pouvaient avoir lieu dans les salles en chantier. Des travaux ont également eu lieu dans le secrétariat.

M. Clerc a rencontré de nombreux entrepreneurs pour des demandes de devis et pour des travaux de remise en état concernant :

- les réparations des WC,
- le changement de fenêtres,
- la commande de cylindres électroniques, de badges et d'un programme de gestion pour le plan de fermeture des portes,
- le changement des détecteurs de la lumière extérieure,
- la réfection de l'étanchéité des fenêtres,
- l'ajout d'un radiateur dans un local et le remplacement d'un autre qui était percé,
- le changement de la signalétique lumineuse de secours,
- les séances de chantier pour la rénovation du réfectoire,
- la suite de la réaffectation du bâtiment 124 avec le remplacement du carrelage par un parquet refait à l'identique, dans le local loué au bureau d'architecte,
- le remplacement de quelques portes pour respecter les normes incendies.
- recherche d'un nouveau peintre pour la poursuite des travaux au bâtiment 124 car M. Thierry Maternini a fermé son entreprise pour prendre un poste d'enseignant à plein temps dans la formation professionnelle.

Ces éléments expliquent le dépassement du budget de fonctionnement de St-Charles. En raison de l'absence de travaux majeurs pendant de nombreuses années, les bâtiments ont nécessité un entretien bien plus important que prévu. De plus, l'augmentation du nombre de locataires a contraint à accélérer la mise en œuvre du nouveau plan de fermeture des portes, ce qui représente un montant important. Cette augmentation de charges a toutefois été en partie compensée par la hausse des produits des locations.

Il termine son rapport en remerciant le concierge, M. Christoph Stocker. Il est ses yeux dans le bâtiment et lui rapporte les différents événements. Il a été fortement sollicité avec tous ces travaux.

Pastorale

M. Mo Costabella présente les principaux événements de la pastorale.

La paroisse a vécu une année 2024 belle et animée, marquée par de nombreuses messes qui rassemblent des fidèles de toute la région.

Les célébrations sont priantes et vivantes grâce aux prêtres de l'Unité pastorale Sainte Marguerite Bays, en particulier l'abbé Daniel Agbeti. Il les remercie chaleureusement. Ces célébrations ne seraient pas possibles sans tous les acteurs de la liturgie, à commencer par la sacristine Mme Michelle Baechler, les lecteurs et lectrices, les servants de messe, les ministres de la communion et les catéchistes, les pleureuses, les scouts, les organisatrices de la crèche vivante et tous ceux qui aident lors des temps forts de l'année. Il remercie également tous ceux qui portent la paroisse, ses paroissiens et ses prêtres dans leurs prières.

La paroisse est riche de diversité avec :

- la communauté portugaise qui anime régulièrement des messes et offre une célébration vivante lors de la fête de Notre-Dame de Fatima,

- la communauté capverdienne qui assure le chant lors de belles célébrations et réunit la communauté paroissiale pour la fête du Bon Pasteur haute en couleurs.

La Fête-Dieu a eu lieu à Romont, comme c'est le cas tous les trois ans. M. Mo Costabella en était l'organisateur. La paroisse est à la recherche d'une personne pour organiser cette fête à l'avenir. Si une personne est intéressée, elle peut s'adresser à l'abbé Agbeti ou à M. Mo Costabella pour plus d'information concernant cette tâche.

La collégiale a accueilli deux chœurs d'enfants durant l'été pour des concerts malheureusement peu suivis :

- la Maîtrise de la Primatiale de Lyon, le 6 juillet.

- la chorale Anguélos de l'Ecole Chevreul de Marseille, le 20 juillet.

La fête patronale de l'Assomption a été célébrée par Mgr Rémi Berchier, ancien curé de Romont. M. Mo Costabella remercie La Cécilienne et son président M. Pierre-André Rapelli pour l'animation des messes et des enterrements. Il annonce que son directeur, M. Yves Piller, a annoncé sa démission après 32 ans de service et le remercie pour tout le travail accompli en tant que maître de chapelle. Des remerciements sont également adressés à M. Jérôme Barras, organiste, et aux divers animateurs et animatrices des messes qui contribuent à créer une ambiance musicale lors de chaque office.

Les jeunes ont aussi été au rendez-vous lors de la Confirmation et de la Première communion.

La fin de l'année fut également riche avec la Toussaint, de belles messes des lumières dans le temps de l'Avent, et les célébrations de Noël avec la crèche vivante.

M. Mo Costabella termine en mentionnant un événement rare qui a été vécu à la collégiale le 3 novembre 2024 : l'ordination diaconale par Mgr Charles Morerod de M. Pascal Bregnard, habitant Billens. Il est marié, père de quatre enfants, et directeur de Caritas Fribourg.

Collégiale

Mme Marques informe que l'année a été marquée par plusieurs événements et améliorations notables :

- visite du clocher organisée en l'honneur du départ à la retraite de M. Willy Schorderet, préfet de la Glâne,

- visite publique en collaboration avec l'Office du tourisme, le 8 juin 2024, celle-ci a rencontré un vif succès,

- visite du chantier par la Commission financière afin d'évaluer l'avancement des travaux afin de permettre au Conseil de paroisse d'exposer les difficultés rencontrées,

Sur le plan technique :

- optimisation du système d'alarme pour pallier aux interruptions dues aux baisses de tension, avec une migration vers la 5G conseillée par l'entreprise Siemens,

- mise à disposition de deux nouveaux micros serre-tête pour les prêtres afin d'améliorer la qualité sonore,

- amélioration de l'éclairage de la tribune pour le confort visuel des membres de la chorale,

- restauration de deux encensoirs de valeur afin de préserver le patrimoine liturgique.

Elle remercie chaleureusement Mme Michelle Baechler, sacristine, pour son engagement constant tout au long de l'année, ainsi que Mme Cadijatu Pinhel, agente d'entretien, pour son précieux travail de maintien de la propreté de la collégiale.

Mme Marques présente les quatre étapes des travaux de la rénovation des façades débutés en 2023.

177 1A Bas-côté nord - d'octobre 2023 à mai 2024

- 178 - nettoyage des micro-organismes (mousse, lichens, algues noires) et réparation des
- 179 dommages ponctuels,
- 180 - remplacement d'une couverture en pierre de Molière sur les contreforts,
- 181 - remplacement des pierres défectueuses,
- 182 - réfection de la corniche,
- 183 - lavage des façades

184
185 1C Mur gouttereau nord sur nef - de mai à octobre 2024

- 186 - remplacement de quelques pierres,
- 187 - rejointoiement total des pierres en mortier de chaux beige, en accord avec le Service des
- 188 Biens culturels
- 189 - réfection totale de la ferblanterie pour supprimer les infiltrations d'eau.

190
191 2B Pignon de la nef - de septembre 2024 à janvier 2025

192 D'après M. Ruck, du SBC, ce mur date du 13^e siècle, il a donc fallu le conserver au maximum

193 dans son état tout en le préservant par des travaux nécessaires.

- 194 - réfection du lattage de l'avant-toit, des corniches d'avant-toit, des baies et parements,
- 195 - désolidarisation des anciennes pièces de placage (6 à 10 cm) mises en œuvre lors d'une
- 196 précédente réfection et trop minces, l'épaisseur devant être d'au minimum 15 cm, égal
- 197 au point de rosée (risque de condensation et d'humidité),
- 198 - remplacement de nombreuses pierres dont certaines avaient été posées à l'époque dans
- 199 le mauvais sens. La face des nouvelles pierres a été taillée comme les anciennes afin de
- 200 leur donner un aspect visuel ancien,
- 201 - nettoyage des deux anciennes baies emmurées et de la croix au sommet du pignon,

202 3L Ceinture inférieure des façades - de mars à juillet 2025

203 Intervention d'entretien et conservation des façades

- 204 - remplacement de quelques pierres,
- 205 - ravalement ponctuels,
- 206 - rejointoiement et nettoyage

207 Ces travaux nécessiteront l'utilisation d'un pont roulant, d'une nacelle, ainsi que d'un

208 échafaudage pour la 4^{ème} phase.

- 209 - du 10 mars au 11 avril 2025 : mur montée escalier tribune et mur pignon,
- 210 - du 22 avril au 16 mai 2025 : 2/3 du mur côté école primaire,
- 211 - du 19 mai au 13 juin 2025 : 1/3 du mur côté rue de l'église,
- 212 - du 16 juin au 11 juillet 2025 : partie basse de l'église et rue des Béguines.

213 Le président ajoute que cette dernière étape des travaux a débuté en début de semaine et

214 que la nacelle et le pont roulant seront déplacés chaque soir.

215 Il rappelle que la première phase de la restauration de la collégiale a duré 35 ans.

216 Mme Josiane Mussilier, ancienne secrétaire paroissiale, précise que les travaux avaient

217 débuté en 1973. La deuxième phase a consisté au remplacement du chauffage en 2018.

218 Grâce à cette ultime phase de nettoyage, la collégiale retrouvera enfin toute sa beauté et sa

219 splendeur.

220 **Dons & sociétés**

221 Mme Mussilier résume la vie de la Cécilienne :

222 - la chorale a participé à la fête fribourgeoise de chant TuttiCanti à Wünnewil-Flamatt du

223 29 mai au 2 juin 2024. Il y a eu 5 à 7 membres présents du 30 mai au 1^{er} juin, tandis que 16

224 ont participé à la messe et au repas du 2 juin.

225 - Le 8 décembre, elle a donné un magnifique concert de Noël. La magie était au rendez-vous

226 lorsque les spectateurs ont pu participer en chantant avec le chœur.

227 - Son activité, c'est aussi l'animation de vingt-six messes dont deux à l'extérieur, trente-huit
228 répétitions, vingt enterrements, un concert et une assemblée.

229 Mme Mussilier témoigne sa reconnaissance à toutes les chorales qui animent
230 merveilleusement bien les messes, la Cécilienne, la chorale portugaise, la chorale
231 capverdienne, l'Annonciade ainsi que le groupe d'animation des messes des familles. Elle
232 remercie également les scouts qui sont toujours prêts à aider, la fanfare pour ses
233 nombreuses présences aux célébrations et toutes les sociétés qui animent la vie de la
234 paroisse.

235 Elle annonce que M. Yves Piller, maître de chapelle et directeur de la Cécilienne, a donné sa
236 démission pour le 31 août 2025, après 32 ans de service. La recherche de son remplaçant
237 est en cours. Son départ sera dignement fêté.

238 Pour terminer, Mme Mussilier informe que le budget de CHF 7'000.00 alloué aux dons a été
239 respecté.

240 **Chapelle Ste-Anne**

241 Mme Mussilier informe qu'une messe sera célébrée à la chapelle le samedi 26 juillet 2025 à
242 10h00. La chapelle Sainte-Anne est un magnifique lieu de recueillement et elle présente
243 quelques photos.

244 Elle mentionne que si des personnes sont intéressées à rejoindre les amis de la chapelle,
245 elles peuvent s'annoncer à la fin de l'assemblée.

246 **Ferme**

247 Mme Mussilier annonce que la vie de la ferme suit son cours. La seule nouveauté concerne
248 le raccordement à la fibre optique.

249 **Cure**

250 M. Mo Costabella informe que la cure a bien rempli son double office : loger les prêtres et
251 accueillir le secrétariat de l'UP.

252 Il remercie :

253 - Mme Brigitte Girard pour son travail efficace pour assurer l'intendance, l'entretien du linge,
254 la préparation des repas et le nettoyage et entretien des locaux.

255 - M. Christophe Stocker qui s'occupe du gazon, des haies, et de l'entretien du bâtiment.

256 Il annonce qu'une véritable hécatombe a frappé l'électroménager : la machine à café, mise
257 à rude épreuve par les nombreuses visites, le lave-vaisselle, le lave-linge dont l'âge se
258 comptait en dizaines d'années, le réfrigérateur ainsi que la lampe du salon.

259 De plus, des joints défectueux ont été refaits dans une salle de bains, une porte de douche
260 a été changée dans une autre, et un entretien général des WC et de leurs réservoirs a été
261 effectué.

262 **4. Comptes 2024, rapport de la Commission financière, approbation**

263 Le président présente les comptes 2024

264 **Compte de fonctionnement**

265 Résultat après amortissements obligatoires : excédent de CHF 156'528.11

266 Résultat après amortissements complémentaires : excédent de CHF 224.00

267 C'est un résultat nettement supérieur au budget qui prévoyait un solde négatif de
268 CHF 13'913.00.

269 Ceci est dû principalement à une diminution de CHF 14'000.00 de la participation à la CEC
 270 et à l'UP, d'une augmentation des rentrées d'impôts de CHF 100'000.00, d'une économie
 271 CHF 13'000.00 au niveau des taux d'emprunts plus bas que prévus et des emprunts pour St-
 272 Charles et la collégiale intervenus plus tard dans l'année.

273 Les amortissements complémentaires ont été comptabilisés principalement pour les
 274 bâtiments St-Charles et collégiale.

275 Il rappelle que selon la nouvelle loi de la CEC à partir du 1^{er} janvier 2025, les budgets ne
 276 peuvent plus être déficitaires.

277 Par rapport au budget 2024, les écarts sont :

278 010 Assemblée et conseil paroissiaux : - CH 2'825.20, pas de frais du Conseil de
 279 communauté, pas de cadeaux de départ, moins de séances que prévus, etc.

280 020 Administration générale : - CHF 2'808.74, pas de frais pour la formation du personnel, ni
 281 de frais juridiques.

282 029 Maison St-Charles : - CHF 32'460.05, charges supérieures de CHF 9'503.60 et produits
 283 des locations supérieures CHF 41'963.65.

284 390 Cultes et célébrations : - CHF 9'521.70, moins d'achat de partition, de frais de cultes et
 285 de la pastorale, de frais de cérémonies spéciales liées à la Cécilienne. Les messes sont
 286 animées soit par la Cécilienne, soit par d'autres chœurs, soit par des prestataires mandatés
 287 et par notre organiste M. Jérôme Barras.

288 391 Ministère pastoral : - CHF 13'721.27, dépenses inférieures par rapport au budget de l'UP
 289 et de la CEC.

290 394 Eglise et lieux de cultes : - CHF 4'734.15, frais de chauffage inférieurs, moins d'entretien
 291 courant.

292 500 Partage et entraide : + CHF 1'328.75, les décisions budgétaires sont respectées. Pour
 293 information, en fin d'année, s'il reste un solde dans le budget des dons, celui-ci est versé à
 294 l'association St-Vincent de Paul.

295 900 Impôts : entrées + CHF 99'252.54, impôt sur le revenu + CHF 47'000.00, impôt sur la
 296 fortune + CHF 15'000.00, + impôt à la source et rattrapage + CHF 47'000.00, temporisé par
 297 une diminution de CHF 10'000.00 sur les prestations en capital.

298 Evolution des impôts 2020 à 2024 : l'impôt sur le revenu est le plus haut des cinq dernières
 299 années, idem pour l'impôt sur la fortune. L'impôt à la source est plus haut également suite
 300 au rattrapage. Par contre, l'impôt sur les prestations en capital est en baisse tandis que
 301 l'impôt sur le bénéfice est inférieur à l'an passé mais toujours dans une montée progressive.
 302 L'impôt sur le capital est stable. Pour terminer, la compensation de la RIE3 (réforme sur
 303 l'imposition des entreprises) se terminera dans un an.

304 940 Capitaux et emprunts : - CHF 12'664.97, les explications ont été données dans les
 305 commentaires généraux.

Emprunt	Année	Montant initial	Taux amort.	Dette 31.12.2023	Dette 31.12.2024	Taux d'intérêt 2024
Bénéfice curial	2009	400 000,00	2,00%	288 000,00	280 000,00	1,00%
Bénéfice curial	2014	300 000,00	3,00%	219 000,00	210 000,00	1,00%
BCF	2017	1 700 000,00	3,035%	1 390 400,00	1 338 800,00	1,10%
Bénéfice curial	2019	180 000,00	2,00%	158 400,00	153 000,00	1,00%
Bénéfice curial	2022	175 000,00	3,00%	169 750,00	164 500,00	1,00%
Bénéfice curial	2024	500 000,00	2,00%	0,00	490 000,00	1,50%
Bénéfice curial	2024	40 000,00	2,00%	0,00	40 000,00	1,00%
		3 295 000,00		2 225 550,00	2 676 300,00	

- CHF 1'700'000.00 = emprunt à la BCF pour la rénovation du chauffage de la collégiale.

- CHF 500'000.00 = emprunt au bénéfice curial de Villaz.

- Tous les autres emprunts ont pu être fait auprès du bénéfice curial de Romont qui n'a actuellement plus rien à prêter.

941 Cure : + CHF 4'714.11, changement des appareils déjà mentionné par M. Mo Costabella dans son rapport.

942 Ferme : - CHF 5'346.35, baisse du prix du mazout de chauffage, pas de frais d'entretien. L'installation de la fibre optique n'est pas à la charge de la paroisse.

990 Amortissements et provisions : + CHF 163'154.05, amortissements supplémentaires dû au bon résultat, dissolution d'une provision de CHF 20'000.00. Cette provision avait été créée, à la demande de l'assurance à la suite au vol en 2008 de la statue de Notre Dame Libératrice. Au cas où elle aurait été retrouvée, la paroisse aurait dû rembourser l'assurance.

Mme Josiane Mussilier rappelle que c'était du temps de l'abbé Pascal Desthieux. Celui-ci avait fait confiance à un visiteur qui désirait voir la statue et lui a ouvert le portail. Il a constaté par la suite qu'elle avait disparu. Le président ajoute que cette statue est en photo dans la revue « Patrimoine fribourgeois ».

Le président présente différents diagrammes des charges et produits ainsi que des répartitions comptables.

Les membres de l'assemblée n'ont pas de question sur les comptes de fonctionnements.

Compte d'investissements

Les crédits globaux ont été votés pour la collégiale et pour St-Charles pour des travaux sur plusieurs années. Les travaux ont été plus vite que prévus ce qui fait que les montants dépensés sont plus importants que le budget. Les crédits globaux votés n'ont toutefois pas été dépassés.

029 St Charles : crédit global de CHF 950'000.00 voté le 28 mars 2023.

Budget 2023 CHF 50'000.00

Budget 2024 CHF 275'000.00

Budget 2025 CHF 300'000.00

Solde pour la dernière étape CHF 325'000.00, probablement en 2026.

394 Eglise et lieux de culte : crédit CHF 600'000.00 voté le 29 mars 2022 pour les travaux à la collégiale. Crédit complémentaire de CHF 140'000.00 voté le 26 mars 2024 et crédit supplémentaire de CHF 100'000.00 voté le 10 décembre 2024 pour le mur pignon. Total des crédits votés CHF 840'000.00. Pour l'instant, le budget est respecté, le décompte final interviendra après la fin de travaux prévus en juillet.

942 Ferme : CHF 3'825.45 représentant le solde des travaux de réfection de la porte et des fenêtres, factures payées début 2024.

Comptes d'investissements	Année budget	Crédits votés au 31.12.2024	Dépenses au 31.12.2024	Solde	Etat
Administration		CHF -	CHF -	CHF -	
Néant					
Pensionnat St-Charles		CHF 745 000,00	CHF 444 202,45	CHF 300 797,55	
029.504.05 Réaffectation locaux	2020	CHF 120 000,00			
	2023	CHF 50 000,00			
	2024	CHF 275 000,00			
	2025	CHF 300 000,00			
		CHF 745 000,00	CHF 444 202,45	CHF 300 797,55	en cours
Collégiale		CHF 840 000,00	CHF 500 407,40	CHF 339 592,60	
394.503.19 Restauration façades extérieures	2022	CHF 600 000,00			
	2024 compl.	CHF 140 000,00			
	2025	CHF 100 000,00			
		CHF 840 000,00	CHF 500 407,40	CHF 339 592,60	en cours
Cure		CHF 150 000,00	CHF 56 118,35	CHF 93 881,65	
941.503.09 Etude aménagement de la cure	2011	CHF 45 000,00			
Etude aménagement de la cure suite	2015	CHF 50 000,00			
		CHF 95 000,00	CHF 33 153,50	CHF 61 846,50	terminé
941.503.11 Assainissement de la cure	2020	CHF 55 000,00	CHF 22 964,85	CHF 32 035,15	en cours
Ferme		CHF 40 000,00	CHF 30 324,60	CHF 9 675,40	
942.503.00 Changement fenêtres et porte d'entrée	2023	CHF 40 000,00	CHF 30 324,60	CHF 9 675,40	terminé
TOTAL		CHF 1 775 000,00	CHF 1 031 052,80	CHF 743 947,20	

Les membres de l'assemblée n'ont pas de question sur les comptes d'investissement.

Bilan au 31.12.2024

Augmentation de la fortune de CHF 224.06

Placements : CHF 1'744'000.00 St-Charles, la cure et la ferme

Investissements : CHF 2'323'001.00 de travaux effectués

Réserves : CHF 43'101.55 dont CHF 20'987.95 fonds spéciaux pour travaux à St-Charles et CHF 22'113.60 troncs collégiale qui est utilisé pour les dons.

Provisions : CHF 207'515.00 dont CHF 60'000.00 pour les impôts, CHF 32'517.00 pour la ferme, CHF 10'000.00 pour St-Charles, CHF 80'000.00 pour la collégiale et CHF 25'000.00 pour travaux divers.

Les membres de l'assemblée n'ont pas de question sur le bilan.

Rapport de la Commission financière

M. Christophe Girard présente le rapport de Commission financière. Les comptes ont été vérifié le 10 mars 2025. Les contrôles se sont portés sur les reports et mouvements des postes du bilan et par sondage pour les recettes et dépenses des comptes de fonctionnement et d'investissement. Sur la base des documents présentés, les comptes de l'exercice 2024 sont déclarés exacts.

Avec un bénéfice de fonctionnement de CHF 245'778.11 avant amortissements, les comptes 2024 sont qualifiés d'excellents. Après amortissements obligatoires de CHF 89'250.00, le bénéfice est encore de CHF 156'528.11, ce qui a permis des amortissements complémentaires de CHF 156'528.11.

Comme pour 2023, ces très bons chiffres sont essentiellement liés à une augmentation des entrées fiscales et des locations du bâtiment St-Charles, tant sur les baux fixes que dans les postes de « locations variables » et « dons en location ». Dans le rapport des comptes 2023,

368 il avait d'ailleurs été suggéré d'analyser ces derniers afin de de générer des revenus
369 supplémentaires.

370 La gestion de la dette a également été examinée. Celle-ci est maîtrisée grâce à des taux
371 favorables d'une part et d'autre part avec une répartition judicieuses entre les banques et les
372 bénéfices curiaux.

373 Les dépenses d'investissement se montent à CHF 776'554.05 et concernent la réaffectation
374 des locaux de St-Charles, les façades de la collégiale ainsi que le changement de fenêtres
375 et portes à la ferme.

376 La Commission financière remercie la caissière et le président pour les explications claires
377 et précises, et l'ensemble du Conseil pour sa gestion réfléchie et engagée des biens de la
378 paroisse.

379 Au terme de leur contrôle, la Commission financière préavise favorablement les comptes de
380 fonctionnement et d'investissement 2024 et propose aux membres de l'assemblée de les
381 approuver.

382 Le président remercie la Commission financière pour tout le travail effectué.

383 **Vote :**

384 Aux questions du président :

385 - Acceptez-vous les comptes de fonctionnements 2024 présentant un bénéfice de
386 CHF 224.06, un total de charges de CHF 1'453'371.92 et un total de produits de
387 CHF 1'453'595.98 ?

388 A mainlevée, l'Assemblée les accepte à l'unanimité.

389 - Acceptez-vous les comptes d'investissements 2024 présentant des dépenses nettes de
390 CHF 776'554.05 ?

391 A mainlevée, l'Assemblée les accepte à l'unanimité.

392 - Acceptez-vous le bilan au 31.12.2024 présentant une augmentation de fortune de
393 CHF 224.06 et un total du bilan de CHF 5'132'544.89 ?

394 A mainlevée, l'Assemblée les accepte à l'unanimité.

395 **5. Message de M. le curé**

396 L'abbé Agbeti remercie le président du Conseil de paroisse pour son engagement précieux
397 et pour le travail de qualité de chaque membre réalise. Il salue l'Assemblée avec déférence
398 et lui manifeste sa profonde gratitude pour tout ce que fait chacun, à sa manière, pour la
399 construction de l'édifice paroissial.

400 Comme déjà constaté par le président, l'hémorragie des sorties d'Eglise a baissé. C'est une
401 bonne nouvelle. Il faut prier pour que cette bonne nouvelle continue et pour qu'il n'y ait plus
402 d'autre évènement qui entache la réputation de l'Eglise.

403 Il ajoute qu'au niveau des forces pastorales, il y a quelques catéchistes qui arrêtent et aussi
404 des âmes généreuses qui annoncent qu'elles n'ont plus la force de continuées. Il lance un
405 appel pour recruter de nouvelles personnes. En cas d'intérêt, celles-ci peuvent le contacter.

406 Cette année est une année jubilaire, qui peut être définie comme l'année où l'on peut obtenir
407 l'indulgence. Des propositions de mini catéchèse sont mentionnées sur la feuille dominicale
408 et dans le journal des 5 ans de la canonisation de Sainte Marguerite Bays.

Dans le canton de Fribourg, trois pèlerinages à Rome sont organisés : au printemps pour les confirmands, en été pour les jeunes et en automne pour les servants de messes et les familles. Au cas où les personnes ne peuvent pas se rendre à Rome, quatre lieux de pèlerinage sans porte sainte ont été définis par Mgr Morerod : la cathédrale de Fribourg, les sanctuaires de Bourguillon et des Marches, et celui de Siviriez. Il est possible de s'y rendre pour obtenir l'indulgence plénière ou jubilaire.

Concernant les agents pastoraux, M. Marius Stulz va prendre sa retraite dans deux ans, il est difficile de trouver un remplaçant. M. Frédérique Baeriswyl le soutien mais c'est un poste considérable avec le dicastère de la confirmation, du baptême et du catéchuménat des adultes. L'équipe pastorale est à la recherche d'une personne pour une formation.

Quant à Mme Chantal Terreaux, elle prendra sa retraite dans trois ou quatre ans, sa remplaçante, Mme Nadia Conti de Treyvaux, est déjà en formation sur place.

Concernant les prêtres, avec les nominations qui s'annoncent, il ne devrait pas y avoir de changement au sein de l'Unité Pastorale. Par contre, l'abbé Agbeti ne serait pas contre obtenir une force supplémentaire car, avec les 19 clochers de l'UP, la charge de travail est énorme et les journées interminables.

Il conclut en réitérant ses grands et chaleureux remerciements à chacune et à chacun et demande au Seigneur de bénir abondamment les personnes présentes et pour que sa trace les soutienne et les porte.

6. Divers

M. Dominique Ayer annonce que la gouvernante de la cure, Mme Brigitte Girard, part à la retraite. L'UP est à la recherche d'un(e) remplaçant(e).

Mme Angeline Dubey demande quel est le pourcentage de ce travail. M. Ayer lui répond qu'il s'agit d'un poste à 30 ou 40%.

Mme Madeleine Bourqui informe que les deux derniers week-end, il a fait vraiment froid à la collégiale, elle demande si le chauffage a déjà été coupé. Le président l'informe qu'il n'y a pas de raison car tout est automatisé, il va ressortir les statistiques afin de définir le problème.

Mme Huguette Python demande quelle piste est utilisée pour les annonces de recherche du Maître de chapelle. Mme Mussilier l'informe que l'annonce va paraître sur les différents sites internet donnés par l'Association des chorales fribourgeoises ainsi que sur les réseaux sociaux, la procédure est en cours.

Mme Anne Stern demande si la cour de la Maison St-Charles fera partie des places de parc payantes de la Ville. Le président informe que le Conseil est en début de tractation avec la commune. Toutefois, la cour ne peut pas être éternellement une place de parc car le Service des Biens Culturels le refuse. La cour sera louée provisoirement à la commune en attendant un nouveau parking, de fait elle entre dans le système global de la Ville de Romont. Les habitants de la ville obtiendront une vignette et pour les visiteurs, la première heure sera gratuite selon le règlement établi.

Mme Angeline Dubey se pose la question sur ce qu'il en est lors des répétitions de la Cécilienne ou pour la pastorale. Le président ajoute que ce n'est plus payant dès 18h00.

M. Dominique Ayer demande si ce sera également valable pour les enterrements. Le président répond que oui. Dans la convention qui doit être établie, un point devra mentionner que la place de l'école est ouverte pour ces occasions ainsi que le week-end. Il précise que ce n'est que le début des tractations et s'engage à défendre les intérêts de la paroisse.

